

ENQUÊTE DE PLUS EN PLUS DE MINEURS SONT EMBARQUÉS ILLÉGALEMENT À

Les enlèvements d'enfants

EXFILTRATION Une centaine de jeunes Suisses sont enlevés chaque année par leur père ou leur mère avant d'être emmenés au Brésil, en France ou en Algérie. Si la justice est impuissante, le parent resté sur place peut se tourner vers un expert du contre-enlèvement. A ses risques et périls...

Marie Maurisse
marie.maurisse@ematindimanche.ch

Il n'a suffi que de quelques secondes. Ce mardi 2 décembre 2008 en milieu de journée, devant la crèche de Charvornay (VD), Luc*, 4 ans et demi, patiente tandis que la nouvelle femme de son père installe sa fille dans le siège auto. Un instant plus tard, la mère du petit surgit par surprise, en tendant les bras. «Maman!» En souriant, celle-ci serre son fils contre elle et l'emporte en courant vers le 4x4 qui l'attend quelques mètres plus loin. Direction la Suède, à plus de 2000 kilomètres.

Prévenu quelques minutes après, le père de Luc, qui en avait la garde, sombre dans une panique dont il se souviendra toujours. «J'étais comme un zombie, se rappelle-t-il. Les conflits, j'étais habitué... Mais je ne m'attendais pas à ça.» Son fils chéri, son premier enfant, un champion de Lego, avait disparu.

Mercenaire italien

Sur le moment, le Lausannois croit que son ex-femme a agi seule. Erreur: l'enquête montrera qu'au volant de la voiture attendait un mercenaire aguerri. Un dénommé Michel Drac - un pseudonyme - qui écrase la pédale d'accélérateur pour partir au plus vite. Sur son site, lunettes de soleil sur le nez, ce quinquagénaire d'origine italienne peut passer pour un aventurier. Il se dit ancien policier et se vante d'avoir ramené à bon port plus de 60 d'enfants kidnappés par l'un de leurs parents. Un héros? En tout cas, ses services ne sont pas gratuits: il a reçu 730 francs pour arracher Luc à son père.

A Lausanne, l'avocat Christian Favre, qui a défendu la mère de Luc, estime que sa «cliente s'est rendu compte après coup que cet homme n'était là que pour l'argent, et a agi comme un pirate». Au téléphone, Michel Drac lui renvoie la balle: «La maman m'a raconté des bobards.» D'ordinaire, assure-t-il, il ne favorise pas les rapt de ce type, mais au contraire les récupérations d'enfants qui en ont été victimes. Récemment affaibli par un accident vasculaire cérébral, l'enquêteur admet donc s'être «trompé sur ce dossier» et souligne que ce genre de problème arrive «une fois sur dix».

Les privés sont nombreux à investir ce marché, car il est de plus en plus lucratif. En 2012, la Suisse a enregistré 88 cas d'enlèvements d'enfants, soit vingt de plus qu'en 2003. Ces statistiques, qui comptent les enlèvements ainsi que les refus de droit de visite à l'étranger, ne comprennent pas les cas non déclarés aux autorités. Mais au Service social international, qui accueille les parents privés de leur enfant, le responsable de département Stephan Auerbach évoque une centaine de cas traités chaque année par son équipe en Suisse. Cette banalisation s'explique d'abord par la multiplication des mariages mixtes -



Ce petit garçon a été enlevé par sa mère il y a presque cinq ans. Pour l'emmener de Suisse vers la Suède, la jeune femme a payé un mercenaire plus de 700 francs.

Christophe Chammarin/Retos

LES KIDNAPPINGS SE MULTIPLIENT AU SPJ

VAUD Depuis le début de l'année, cinq enfants ont été enlevés alors que le Service vaudois de protection de la jeunesse (SPJ) en avait la garde par mandat de justice. Le schéma est généralement le même: suite à un divorce, un petit garçon ou une petite fille est placé, car sa mère est dans l'impossibilité de s'en occuper. Après la séparation, le père rentre dans son pays d'origine, souvent situé au sud de l'Europe - Espagne

ou Portugal. Lors d'un droit de visite en Suisse, il repart à l'étranger avec son enfant, et ne revient pas, au mépris de l'autre parent. La multiplication des cas depuis quelques années a conduit le service à mettre sur pied une cellule des mesures internationales, qui peut également intervenir dans le cas où l'enfant est enlevé de l'étranger vers dans son pays d'origine, souvent situé au sud de l'Europe - Espagne

sa famille d'accueil après un week-end passé en compagnie de son père ou sa mère, le SPJ, en tant que gardien, peut déposer une requête de retour et demander des mesures de protection dans le pays où est l'enfant. «Depuis le 1er janvier 2013, le SPJ est habilité à porter plainte pour enlèvement, dit Elisabeth Adam, juriste au SPJ. Nous l'avons déjà fait deux fois.»

M. M.

«**Quand mon fils a été enlevé, j'étais comme un zombie. Les conflits, j'étais habitué. Mais pas à ça!**»

LE PÈRE DE LUC
Son fils a été enlevé en décembre 2008

la Suisse en détient le record en Europe - et du même coup, des divorces internationaux, qui poussent un des conjoints à rentrer au pays avec son enfant - l'âge moyen est de 8 ans.

La Convention de La Haye permet, en théorie, de rapatrier son fils ou sa fille légalement. Mais «beaucoup de pays signataires, comme l'Italie, traînent les pieds, explique Anne Reiser, une avocate genevoise spécialisée dans le droit de la famille. Le contre-enlèvement, même si je le condamne, est parfois la seule solution. C'est hélas un métier d'avenir!»

Eseroqueries

Si certains travaillent avec conscience et efficacité, parfois main dans la main avec la police, d'autres profitent de la détresse de parents paniqués. Le carnet d'adresses de Diane Burgy, directrice de la Fondation pour la recherche d'enfants disparus international (FREDI), affiche des messages de détectives suisses cherchant à investir ce marché. «Certains sont des escrocs ou des incompetents», juge-t-elle. A Genève, le privé Christian Sideris, du bureau CS Enquêtes, confirme que «les cas d'escroquerie sont nombreux. Certaines agences supposément basées à Genève, avec des adresses fictives, encaissent des milliers de francs sans rendre aucun rapport ni résultat», explique cet expert, également membre de la commission cantonale de taxation, qui observe fréquemment des abus au sein de la profession.

Ces montants ne sont pas surprenants: dans le milieu du renseignement privé, il faut prévoir au moins 150 francs de l'heure pour chaque agent mobilisé, sans compter le remboursement des frais. Stefano Bianchi, lui, y a mis toutes ses économies. Dès 2004, ce médecin italien a médiatisé son combat pour retrouver son fils Ruben, gardé par sa mère, la Suisse Lucille H. Avant de le retrouver au Mozambique, après trois ans de cavale, ce grand brun a mandaté plusieurs enquêteurs privés. «D'abord le groupe OBS, en Suisse centrale, où mon fils avait disparu, raconte-t-il. Puis quelqu'un à Bologne, sans succès.» Il a aussi fait appel à Michel Drac, là encore sans résultat. «Puis j'ai trouvé un autre Suisse, mais il a pris l'argent sans rien faire. Pareil avec AMICO, à Lugano, dont le responsable a même disparu de la circulation.» Ces agences sont aujourd'hui introuvables. C'est finalement l'entreprise italienne Octopus qui, en analysant notamment des retraits bancaires, a fait progresser l'enquête. Au total, Stefano Bianchi estime qu'il a mis plus de 30 000 euros de sa poche.

Plus d'un million de dollars

Une broutille, à côté de l'une des affaires les plus chères au monde, qui a coûté 1,4 million de dollars. L'Aus-

L'ÉTRANGER PAR UN DE LEURS PARENTS, LEUR RÉCUPÉRATION DEVIENT UN BUSINESS

attirent les escrocs



Stefano Bianchi a récupéré son fils Ruben en 2007. Pour le retrouver, il estime avoir dépensé au moins 30 000 euros auprès de détectives privés, dont Michel Drac.

tralien Keith Schafferius, star du contre-enlèvement, avait passé six mois aux Philippines dans les années 90, pour aider un père suédois à retrouver son enfant ravi par sa mère. «J'ai eu beaucoup de frais d'avocats et de pots-de-vin», raconte le chasseur d'enfants, qui se fait payer 900 dollars par jour. En l'occurrence, c'est l'Etat suédois qui a réglé la facture.

Traumatismes

Mais l'argent n'est pas tout. Pour un mineur, le contre-enlèvement, venant après le premier rapt, provoque un nouveau choc psychologique. «Dans le regard d'un enfant, la personne qui l'a kidnappé n'est pas un criminel: c'est son père, ou sa mère», dit Denis Martin, membre de Juris Junior, une association qui propose une aide juridique aux mineurs.

Ces missions spectaculaires mettent aussi en danger la sécurité physique de l'enfant. Comment passer la frontière alors que les douanes sont armées et la police locale brutale? Comment l'emporter sans lui faire de mal? Au Service social international, Stephan Auerbach mentionne le cas d'une maman dont les trois filles ont été enlevées par leur père au Liban. «Elle avait prévu une opération quasi militaire en transitant par la Syrie. Au dernier moment, elle a eu peur et a dit stop. Pour être auprès de ses en-

fants, elle est allée vivre là-bas.» Quand ils partent, ces mercenaires font mieux que James Bond. Un des plus grands experts français du contre-enlèvement terroriste a commencé sa carrière il y a vingt ans, en récupérant ses deux filles, cachées avec leur mère au Venezuela. «Je les ai récupérées en voiture, puis nous sommes partis en avion privé vers l'île de Curaçao. De là-bas, nous sommes rentrés en Europe.» Ces missions nécessitent des mois de préparation pour refaire les papiers du bébé, organiser des filatures...

Même quand les professionnels sont sérieux, ils ne sont pas à l'abri d'un malentendu. Un spécialiste genevois, disposant de très bons réseaux à l'international, a été refroidi par une mauvaise expérience: «Mandaté par un père américain, je devais retrouver femme et enfants, disparus du jour au lendemain. Je mets plusieurs équipes sur le coup, nous les retrouvons cachés en Europe. Après, c'est la routine: on surveille la maison pour les tenir à l'œil. Quelques jours plus tard, en recevant le dossier, j'ai vu que le père était soupçonné de maltraitance envers sa famille. J'ai immédiatement mis un terme à la mission, là, ça dépassait les bornes.»

A Berne, David Urwyler, chef des Autorités centrales de la protection internationale des enfants, qui fait



Sous le pseudonyme Michel Drac, cet ancien policier d'origine italienne propose des services de contre-enlèvement. Selon son site Web, il aurait déjà récupéré plus de 60 enfants disparus dans le monde. Des missions lucratives, et surtout dangereuses.

«**Je me suis trompé sur ce dossier. La maman m'a raconté des bobards**»

MICHEL DRAC
Enquêteur qui a participé à l'enlèvement de Luc

appliquer la Convention de La Haye, connaît les failles de la législation. Il indique malgré tout que «des solutions sont trouvées pour la majorité des cas dont nous avons connaissance». Soit l'enfant finit par rentrer, soit le parent spolié se résout à la nouvelle situation.

Pourtant, le système a de terribles ratés. Cela fait deux ans que Sébastien* n'a pas vu sa fille, partie en Gaudeloupe avec sa mère. Dans un pre-

mier temps, les tribunaux décident que la petite doit rentrer. Mais la situation se retourne: après un recours, le jugement suivant, puis le Tribunal fédéral, affirment tous deux qu'il est trop tard pour faire marche arrière, car la fillette s'est habituée à sa nouvelle vie. Le Genevois, en pleurs, raconte les coups de fil dans le vide, les cadeaux de Noël envoyés par colis que son ex-épouse lui a renvoyés illico.

Et quand l'enlèvement se fait vers un pays qui n'a pas signé la Convention, c'est pire: la justice suisse ne peut strictement rien. Marie* s'est résolue à vivre sans ses filles, qui sont depuis 2010 avec leur père en Algérie. Pour ne pas braquer son ex-époux, la jeune Genevoise a suivi les conseils du Service social international. Elle a effectué plusieurs visites sur place, fait appel à une médiatrice. Elle aussi a pensé à faire intervenir des mercenaires, mais les devis se montaient à plus de 10 000 francs, sans garantie de

réussite. Aujourd'hui, elle les voit une ou deux fois par an, à tour de rôle. Leur père garde les passeports. «J'ai appris que les enfants ne nous appartenaient pas», dit cette trentenaire.

EN CHIFFRES

83	Nombre d'Etats avec lesquels la Suisse est liée par la Convention de La Haye de 1980, qui facilite le retour des enfants enlevés.
42	Cas d'enlèvements d'enfants en Suisse en 2012 vers des pays signataires de la Convention de La Haye.
25	Cas d'enlèvements d'enfants en Suisse en 2012 vers des pays non signataires de la Convention de La Haye.

réussite. Aujourd'hui, elle les voit une ou deux fois par an, à tour de rôle. Leur père garde les passeports. «J'ai appris que les enfants ne nous appartenaient pas», dit cette trentenaire.

Mère condamnée

Le petit Luc, lui, a été retrouvé chez sa mère, à Strömstad, en Suède, par Interpol. Cela n'a pas empêché la jeune femme de recommencer: quatre mois plus tard, elle s'empare à nouveau de son fils en Suisse et s'installe en France voisine grâce à l'aide logistique du même Michel Drac. La planque dure six semaines. La justice vaudoise a, début 2013, condamné cette mère pour enlèvement. Celle-ci a fait recours au Tribunal fédéral. Michel Drac, lui, n'a pas été inquiété par la justice. Le procureur Patrick Galeuchet, qui a instruit l'affaire, s'est interrogé sur le rôle qu'avait pu jouer le détective. Les éléments à charge étaient toutefois insuffisants pour justifier l'ouverture d'une procédure pénale contre lui. «Ma principale préoccupation était de retrouver l'enfant», ajoute-t-il.

A Lausanne, Luc vit depuis avec son papa. Le petit garçon va de mieux en mieux, même s'il reste fragile et connaît des difficultés scolaires. «Il garde encore la peur d'être abandonné, donc il teste les limites, affirme son jeune père. Mais avec un sourire comme le sien, on pardonne tout.» Malgré le procès, il voit régulièrement sa maman. «Elle l'aime aussi, c'est important.»

* Pseudonymes

«**Nous sommes Vaudoise. Notre capital est bien investi, nos revenus sont garantis.**»

Anke et Michel Varcin, Genève

Vous aussi devenez Vaudoise et offrez-vous une retraite sereine grâce à vos économies et à Serenity Plan. La Vaudoise vous propose une solution souple permettant de vous assurer une rente garantie sur une durée déterminée tout en bénéficiant des meilleurs rendements des marchés financiers.

vaudoise.ch

Là où vous êtes.

vaudoise